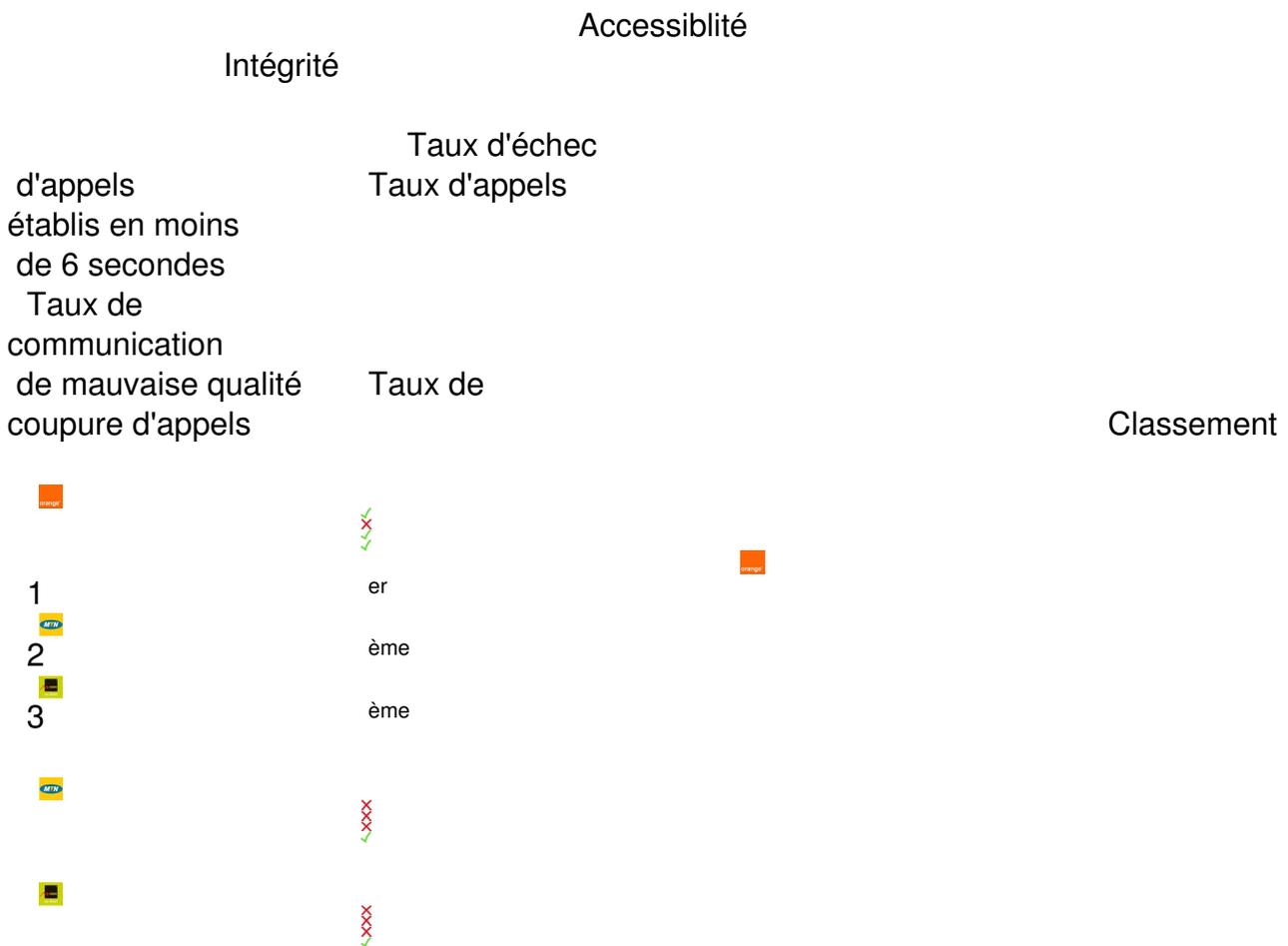


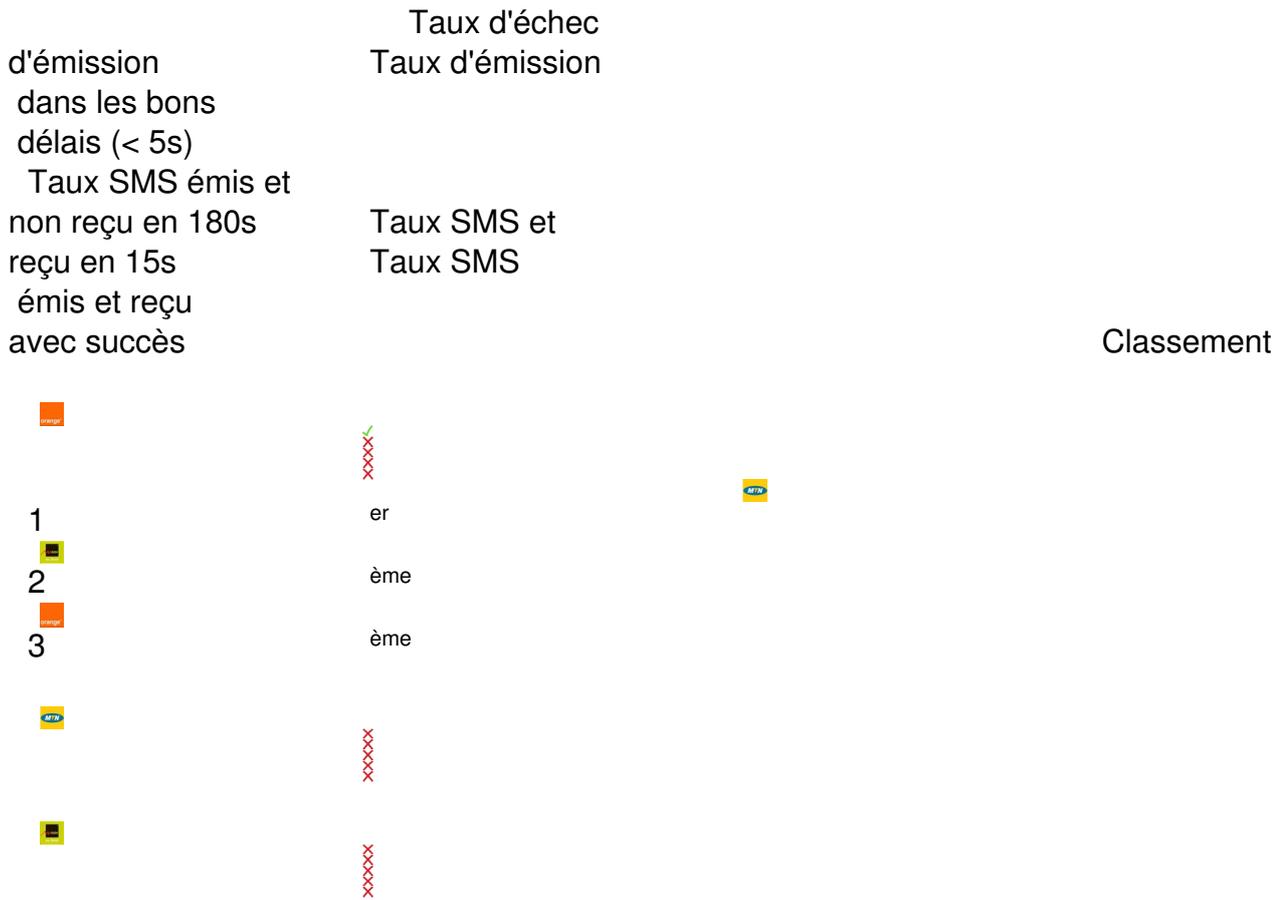
L'ARTCI a réalisé au titre de l'année 2016, une campagne d'audit de la qualité de service (QoS) fournie par les opérateurs de téléphonie mobile sur toute l'étendue du territoire national conformément à leurs cahiers des charges. Les résultats de cet audit se présentent comme suit.

RESULTATS DU SERVICE DE TELEPHONIE (VOIX)

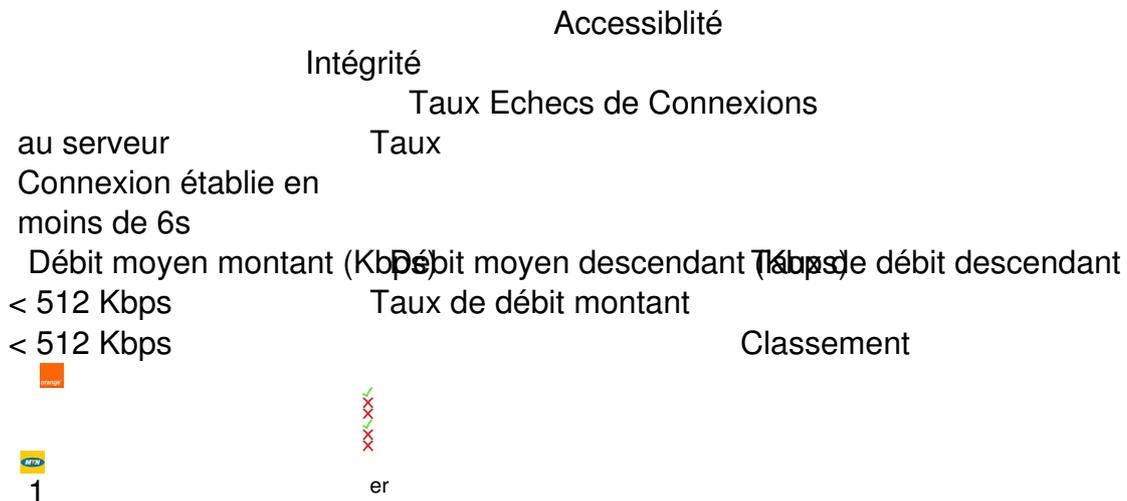


RESULTATS DU SERVICE SMS

Intégrité Accessibilité
 Continuabilité



RESULTATS DU SERVICE DATA (ACCES A INTERNET)



 2 ème

 3 ème











RESULTATS DE L'ACCESSIBILITE AU CENTRE D'APPELS

Accessibilité

Taux d'appel au centre

d'appel aboutissant dans un délai de 20s en compte par un opérateur dans un délai de 5 minutes

Taux de communications prises

Classement

 1

 er

 2 ème

 3 ème







SANCTIONS PECUNIAIRES

Opérateurs	Montants des sanctions pécuniaires (FCFA)
ORANGE	□ 2 088 267 495
MTN	□ 1 736 377 755
MOOV	□ 1 150 199 656

✓
: Conforme
✗
: Non conforme